

121

Compte rendu du conseil municipal du 28 Octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt huit octobre à 18h00, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence du maire Bruno BELTOISE.

Présents : Bruno BELTOISE, Dominique GAZAIX, Corinne BOUVIER, Aleksandra DOLINSKA, Luc EGNELL, Vincent FEBRINON, Marc VITTECOQ, Lmeke AARAB, Renaud RICHARD.

Absents : Françoise HOURIE

Procurations : Françoise HOURIE à Renaud RICHARD

Secrétaire de séance : Corinne BOUVIER

La séance est ouverte à 18h07, le quorum étant atteint.

Ordre du jour :

1. Election adjoint
2. Règlement Salle Roger Delenne + tarif location
3. Approbation règlement cimetière
4. Demande de subvention aménagement Moulinet
5. Questions diverses

1. Election adjoint

Un seul conseiller s'était déclaré candidat au poste d'adjoint jusqu'à cette semaine. Un second candidat s'est déclaré intéressé quelques jours avant la date prévue du conseil. Il est important que les conseillers puissent avoir les éléments de motivation des candidats et le temps de la réflexion pour élire un nouvel adjoint.

Le Maire propose de reporter ce vote à un prochain conseil municipal.

2. Règlement Salle Roger Delenne + tarif location

Bruno Beltoise, rappelle l'historique du règlement d'utilisation de la Salle Roger Delenne et demande au conseil s'il souhaite des modifications à ce règlement.

Quelques points sont soulevés afin de simplifier la procédure notamment concernant la réservation de la salle par des Associations de la commune sur des créneaux horaires sur une année scolaire, sur la mise en place d'une convention valable pour la durée de l'année scolaire, sur la logistique des clefs de la salle.

Les tarifs tels que présentés sont validés par le conseil.

Le Maire propose d'adopter le règlement d'utilisation de la Salle Roger Delenne avec les modifications proposées en conseil.

Vote : adopté à l'unanimité.



3. Approbation règlement cimetière

Après lecture du document par les conseillers et discussion en conseil, plusieurs points méritent d'être vérifiés afin d'être modifiés, notamment concernant le droit à sépulture.

Le Maire propose de reporter à un prochain conseil l'approbation de ce règlement.

4. Demande de subvention aménagement du Moulinet

Après information auprès des services du département, le dossier de demande de subvention pour l'aménagement sportif et culturel du Moulinet doit être déposé avant le 31 janvier 2022 : une disposition modificative permet de reporter à cette date le dépôt des dossiers qui combinent une demande de subvention au titre de la DETR/DSIL et d'un contrat de Territoire avec le Département.

Ce délai va permettre de recueillir les devis manquant et de demander l'appui de l'Agence Technique du Département.

Le Maire propose de profiter de ce délai pour améliorer le dossier et demande un accord de principe pour présenter ce dossier de subvention au guichet unique.

Vote : adopté à l'unanimité.

5. Questions diverses

Les questions diverses concernent le projet d'aménagement du stade :

- Un point d'information est demandé sur le calendrier prévisionnel des travaux d'aménagement du stade. Est-ce que les aménagements vont être réalisés en bloc ou par modules ?
Le Maire répond qu'il est possible de débiter certains travaux au dépôt du dossier de demande de subvention, en étant vigilant sur les montants engagés car il y a un risque de non financement.
- L'APE souhaite participer au projet et tout particulièrement sur le volet city stade. Elle propose de cofinancer une partie de ce projet.
- Pour la partie Arboretum, il est proposé de mettre en place une action participative, du style « adopte un arbre », sur le principe de la voie verte.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal se termine à 19h54.